

Journée de formation
pour formateurs et responsables

Thème : Le Management

Mardi 11 février 2014 à Tolochenaz

Etude de cas :

Transfert d'un collaborateur pour « incompatibilité d'humeur ».

Afin de palier à un départ en retraite, je demande à recruter un nouveau collaborateur. La semaine suivante, on me met à disposition une personne formée provenant d'un autre site pour « incompatibilité d'humeur... », sans nulle autre explication. Ce collaborateur m'informe ensuite qu'il avait reçu un blâme pour un différent qui porterait sur une éventuelle aventure sur l'héliport avec un autre collaborateur.

Que peut faire le cadre concerné par ce changement ?

Quelles mesures peut-il mettre en place en vue d'une gestion optimale de cette situation ?